

LA  
FLÈCHE  
WALLONNE

88<sup>e</sup> ÉDITION



17 AVRIL 2024

# MUR DE HUY

LA FLÈCHE WALLONNE

LIVRE DE ROUTE



[la-fleche-wallonne.be](http://la-fleche-wallonne.be) | [@flechewallonne](https://www.instagram.com/flechewallonne) | [#FlecheWallonne](https://www.facebook.com/FlecheWallonne)

# SOMMAIRE



<b>OFFICIELS ET PODIUM 2023</b> .....	<b>2</b>
<b>ÉQUIPES</b> .....	<b>3</b>
<b>PERMANENCE</b> .....	<b>4</b>
<b>HÔPITAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>PICTOGRAMMES</b> .....	<b>4</b>

<b>PARCOURS</b> .....	<b>5</b>
<b>CHARLEROI ET HUY</b> .....	<b>6</b>
<b>ACCÈS ET DÉPART</b> .....	<b>7</b>
<b>ITINÉRAIRE HORAIRE</b> .....	<b>8 - 9</b>
<b>PROFIL ET CÔTES</b> .....	<b>9</b>
<b>DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE</b> .....	<b>10</b>

<b>RÈGLEMENT PARTICULIER</b> .....	<b>11</b>
<b>PARTENAIRES</b> .....	<b>12 - 15</b>
<b>PALMARÈS</b> .....	<b>16</b>
<b>MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE</b>	



# OFFICIELS ET PODIUM 2023

## DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

## COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Jean-Michel Monin

Régulateurs : Cédric Coutouly, Franck Perque

Permanence sportive : Adeline le Gouellec

Speakers : Marc Chavet, Michel Gélizé

Speaker Radio-Tour : Sébastien Piquet

Responsable sécurité : Thierry Gouvenou (+33 (0)6 74 95 99 66)

## COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Responsable des sites : Vivien Trompeau

Départ : Quentin Rounsard, Ugo Zilli

Arrivée : Arthur Thévenot, Vivien Trompeau

Caravane publicitaire : Morgan Bourdelle, Aurélien Janssens

## RELATIONS COLLECTIVITÉS

Fabienne Dalla Serra, Cyrille Tricart

## ANIMATIONS

Cédric Marsault

## COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Francesca Mannori (UCI, Ita)

Membres du Jury : Sven Calus (UCI, Bel), Laurent Genetelli (UCI, Bel), Luc Geysen (BC, Bel), Laurent Idelot (UCI, Fra)

Commissaires juge à l'arrivée : Bernard Tonglet (BC, Bel)

Commissaires à moto : Denis Lejeune (BC, Bel), Sébastien de Mey (BC, Bel), Cédric Willems (BC, Bel)

## SERVICE MÉDICAL

Alain Chansou, Laurianne Michelland, Xavier Schwartz

## MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel

Coordination TV : Océane Delaplace

Digital : Clément Duriez

Rédacteur site Internet : Louis Doucet

## RELATIONS PUBLIQUES

Élise Bardaine

## COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Henry Pommet, Clément Balanger

## LOGISTIQUE

Marion Maso, Perrine Molo, Guillaume de Prémont

Parc automobile : Thibaud Garnier, Benjamin Bontemps

## PODIUM 2023 - 194,2 KM

- 1 🇸🇮 Tadej POGACAR..... 4h 27' 53"
- 2 🇩🇰 Mattias SKJELMOSE..... m.t.
- 3 🇪🇸 Mikel LANDA..... m.t.



© ASOM DELOBEL

# ÉQUIPES



**ALPECIN-  
DECEUNINCK**



**ARKEA  
B&B HOTELS**



**ASTANA  
QAZAQSTAN  
TEAM**



**BAHRAIN  
VICTORIOUS**



**BINGOAL WB**



**BORA  
HANSGROHE**



**COFIDIS**



**DECATHLON AG2R  
LA MONDIALE  
TEAM**



**EF EDUCATION  
EASYPST**



**EUSKALTEL  
EUSKADI**



**GROUPAMA  
FDJ**



**INEOS  
GRENADIERS**



**INTERMARCHE  
WANTY**



**ISRAEL  
PREMIER TECH**



**LIDL-TREK**



**LOTTO DSTNY**



**MOVISTAR TEAM**



**Q36.5 PRO  
CYCLING TEAM**



**SOUDAL  
QUICK-STEP**



**TEAM DSM  
FIRMINICH  
POSTNL**



**TEAM JAYCO  
ALULA**



**TEAM VISMA  
LEASE A BIKE**



**TOTALENERGIES**



**UAE TEAM  
EMIRATES**



**UNO-X  
MOBILITY**

# PERMANENCE, HÔPITAUX ET PICTOGRAMMES

## PERMANENCE DE DÉPART

Mardi 16 avril de 14h00 à 18h30

Centre de presse : de 14h00 à 20h00

Parc des Sports, rue des Olympiades 2-6000 Charleroi

Distribution des pièces officielles : de 14h00 à 15h45

Réunion des directeurs sportifs : 16h00

Réunion sécurité UCI échelon course : 17h00

Mercredi 17 avril

Réunion motards TV et photographes : 9h45

Hôtel de ville de Charleroi, place Vauban

6000 Charleroi

Signature des coureurs : de 10h00 à 11h10

### TÉLÉPHONES

Permanence sportive : +33 (0)7 86 54 40 67

Permanence médicale : +33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : + 33 (0)6 33 86 28 64

Numéros valables durant toute l'épreuve

## HÔPITAUX

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Charleroi	Grand hôpital de Charleroi Notre-Dame	Grand'Rue, 3	+ 32 (0)71 10 21 11
Charleroi (Gilly)	Grand hôpital de Charleroi Saint Joseph	Rue de l'Hôpital – Gilly	+ 32 (0)71 10 21 11
Sambreville	Centre hospitalier régional du Val de Sambre	Rue Chère-Voie, 75	+ 32 (0)71 26 52 11
Yvoir	Centre hospitalier universitaire Site Godinne	Avenue Gaston Thérasse, 1	+ 32 (0)81 42 21 11
Namur	Centre hospitalier universitaire Site Sainte-Elisabeth	Place Louise Godin, 15	+ 32 (0)81 72 04 11
Namur	Centre hospitalier régional – Site Meuse	Avenue Albert 1 <sup>er</sup> , 185	+ 32 (0)81 72 61 11
Huy	Centre hospitalier régional	Rue des Trois Ponts, 2	+ 32 (0)85 27 21 11

## PICTOGRAMMES

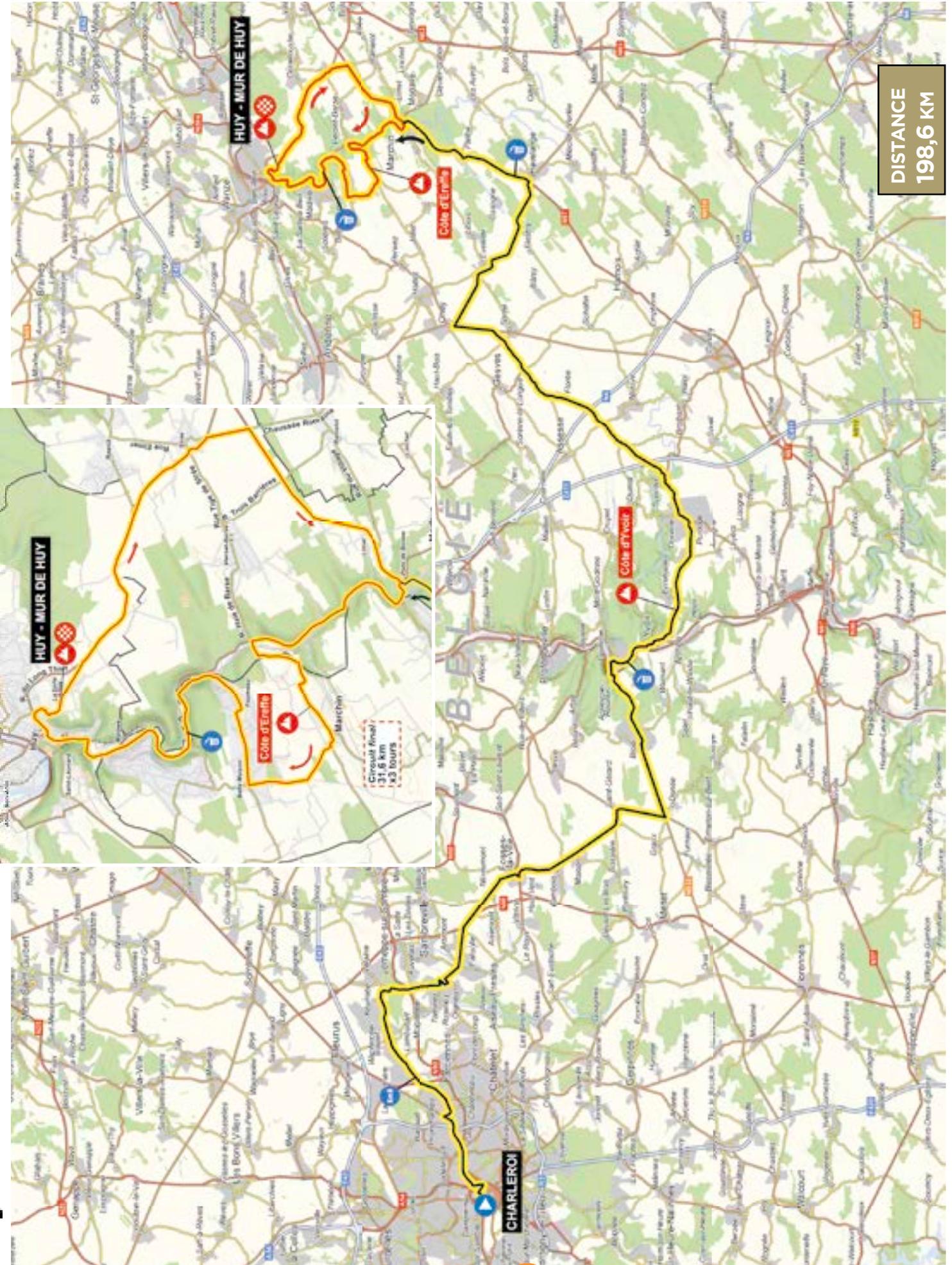
-  Accueil invités
-  Espace invités
-  Podium signature
-  Permanence
-  Centre de presse
-  Zone technique
-  Point de passage obligé
-  Départ
-  Départ réel
-  Zone de collecte
-  Côte
-  Dernier kilomètre
-  Arrivée
-  Parking officiels
-  Parking équipes
-  Parking presse
-  Parking caravane publicitaire
-  Parking véhicules "avant" officiels / presse
-  Parking véhicules "arrière" officiels / presse
-  Parking invités



# PARCOURS



DISTANCE  
198,6 KM



# CHARLEROI ET HUY

## ▶ CHARLEROI

Charleroi accueille son 30<sup>e</sup> départ de La Flèche Wallonne. Un chiffre symbolique pour une relocalisation symbolique : c'est en effet de la Ville-Haute, depuis la place Vauban, connue pour ses jets d'eau et récemment rebâtie, que s'élancera ce grand rendez-vous du calendrier.

C'est dans le même quartier ancien qu'un campus universitaire vient de s'installer, donnant un nouvel élan à la cité. Élément majeur d'un renouveau qui a débuté dans le bas de la ville il y a un peu plus de cinq ans. Et qui s'accompagne de la rénovation de nombre d'infrastructures dédiées au sport.

Charleroi, au riche passé industriel, fascine les amateurs d'activités urbaines, culturelles et underground. Sa région est une terre de contrastes où les paysages se mélangent et s'entrechoquent pour offrir une expérience inoubliable, du halage de la Sambre au haut d'un terril pour d'admirables panoramas. Les cyclistes trouvent, sur le territoire de Charleroi, un maillage serré d'itinéraires, notamment ceux créés par la Province de Hainaut avec le réseau « Points-Nœuds ».

Nous célébrerons cette année le 76<sup>e</sup> anniversaire du premier départ de La Flèche à Charleroi : en 1948, prélude à une riche carrière, la légende locale Pino Cerami se classait 9<sup>e</sup> de cette édition remportée par l'Italien Fermo Camellini.

Charleroi a par ailleurs accueilli le Tour de France à six reprises entre 1957 et 2004. Avec l'honneur d'être le théâtre de son Grand Départ en 1975. Et le retour de La Flèche, en 2021, a permis de replacer la ville sur la carte du cyclisme international.



© J.BERTRAND - CHARLEROI VILLE-HAUTE

Place Vauban et place du Manège

[charleroi.be](http://charleroi.be)



## 🍷 HUY

Huy, 40 éditions au sommet !

2024 est l'occasion de célébrer la 40<sup>e</sup> arrivée de La Flèche Wallonne au sommet du Mur de Huy. Une ascension vertigineuse qui a sacré les plus grands champions.

De notre Claudy Criquelion national en 1985 au champion slovène Tadej Pogacar en 2023, ils sont vingt-sept à avoir inscrit leur nom en lettres d'or au palmarès de cette Ardennaise depuis que son arrivée est jugée au sommet du Mur de Huy.

2024 est donc une année anniversaire en même temps qu'elle est marquée par des changements majeurs au niveau du parcours final mais aussi de l'horaire de la course Femmes. Des championnes qui, elles, honorent de leur présence le Mur de Huy depuis 1998. Et comme pour les hommes, le palmarès de l'épreuve illustre sa dureté, son exigence, sa singularité.

Alors que Huy renforce chaque année un peu plus son statut de ville touristique, comme la remise en service du téléphérique en ce mois d'avril l'illustre à merveille, le vélo, La Flèche Wallonne et le Mur constituent des ambassadeurs de choix pour faire rayonner le nom de Huy dans le monde entier.

Nous n'en sommes pas peu fiers...

Vive la Flèche Wallonne et vive le vélo à Huy !



© A.S.O. - B. GEESTER

La tête de course dans le Mur de Huy

[huy.be](http://huy.be)



Province de Liège



Wallonie

# ACCÈS ET DÉPART



## CARAVANE PUBLICITAIRE

**Parking :** place du Manège à 10h15

**Passage sur la ligne de départ :** 10h20

**Deux passages sur la ligne d'arrivée :** 13h15 et 14h24

## COURSE

**Accès au parking équipes :** à partir de 9h00

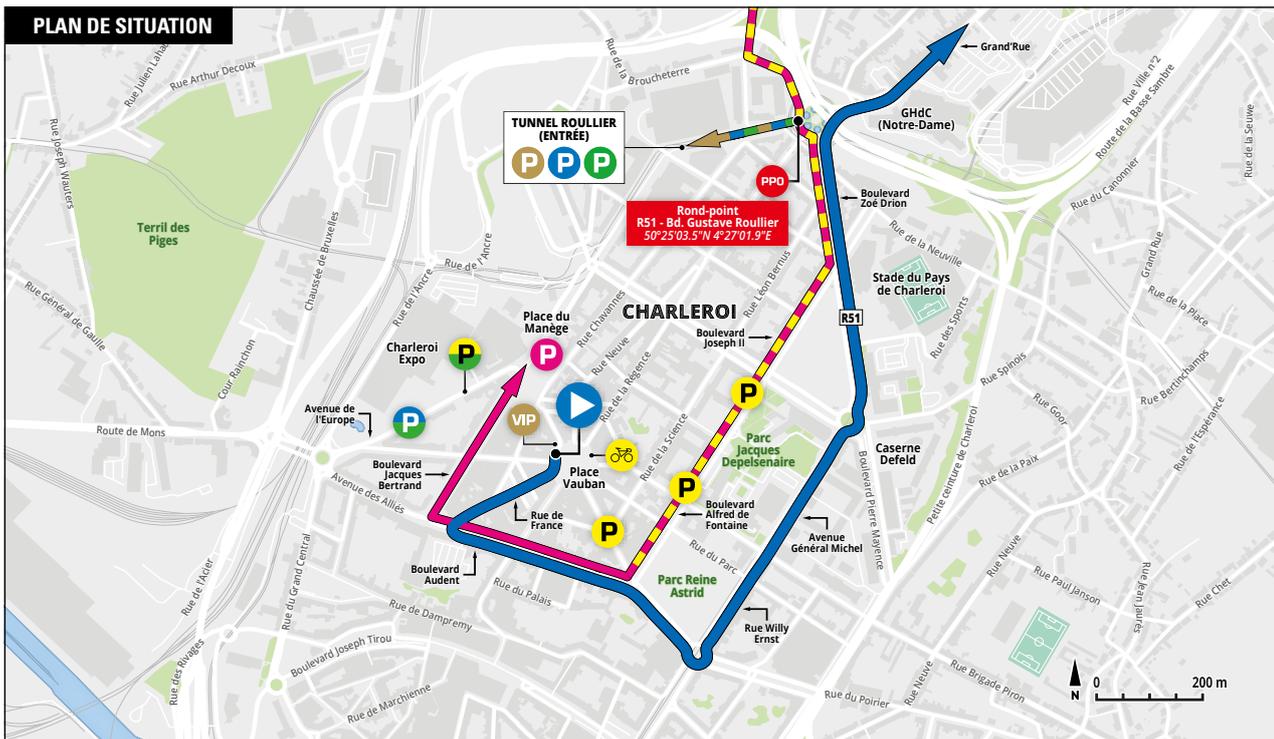
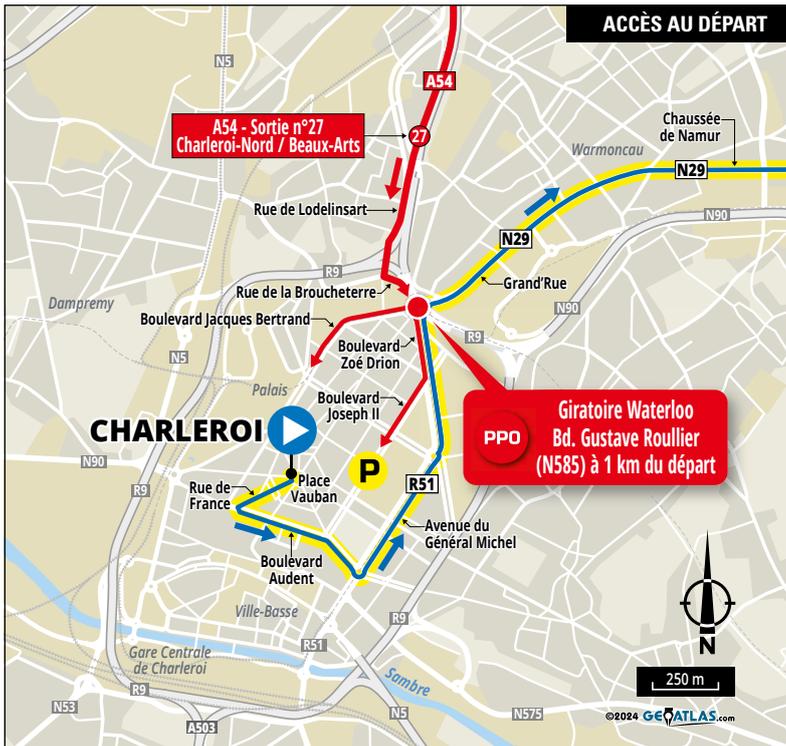
**Rassemblement de départ :** Place Vauban

**Signature :** de 10h00 à 11h05

**Appel :** 11h10

**Départ fictif :** 11h15, rue Turenne, boulevard Jacques Bertrand, boulevard de l'Yser, boulevard Audent, rue Willy Ernst, avenue du général Michel, boulevard Zoé Drion, boulevard Frans Dewandre, Grand'Rue, chaussée de Namur, chaussée Impériale, chaussée de Fleurus, rue de Chatelineau, rue de la Croix, rue du Sart Allet, place Jules Destrée, rue du Wainage, rue de Lambusart

**Départ réel :** 11h35, sur la D912, à 9,8 km du lieu de rassemblement



# ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		LA FLÈCHE WALLONNE				HORAIRES			
À PARCOURIR	PARCOURUS					CARAVANE PUBLICITAIRE	44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
<b>PROVINCE DE LIÈGE</b>									
	Place Vauban	CHARLEROI		DÉPART FICTIF		10:20	11:15	11:15	11:15
198,6	0	D912	CHARLEROI	DÉPART RÉEL		10:40	11:35	11:35	11:35
196,9	1,7		Lambusart			10:43	11:42	11:42	11:43
<b>PROVINCE DE NAMUR</b>									
194	4,6		Keumiée (N912-N988)			10:47	11:46	11:47	11:47
192,1	6,5	N988	Tamines (N988-VC-N988)			10:50	11:49	11:49	11:50
190,9	7,7		Passage à niveau N° 3			10:51	11:50	11:51	11:51
187,9	10,7		Arsimont			10:56	11:54	11:55	11:56
187,8	10,8		Passage à niveau N°1			10:56	11:55	11:55	11:56
182,8	15,8		Nèvremont			11:04	12:01	12:02	12:04
182,2	16,4		FOSESSE-LA-VILLE (N988-N922-N988)			11:05	12:02	12:03	12:05
178,6	20		Bambois			11:10	12:07	12:09	12:10
174,9	23,7		Saint-Gérard (N988-N933-N951)			11:15	12:12	12:14	12:15
171,2	27,4	N951	Carrefour N951-N932			11:21	12:17	12:19	12:21
167,3	31,3	N932	Bioul			11:27	12:23	12:25	12:27
163,6	35		Annevoie-Rouillon (N932-N92-N947A)			11:32	12:28	12:30	12:32
161,9	36,7	N947A	Godinne (N947A-N947)			11:35	12:30	12:32	12:35
159,4	39,2	N947	YVOIR (N947-N937)			11:39	12:33	12:36	12:39
155,9	42,7	N937	Côte d'Yvoir			11:44	12:38	12:41	12:44
153,4	45,2		Purnode			11:48	12:42	12:44	12:48
151,3	47,3		Dorinne			11:51	12:44	12:47	12:51
148,3	50,3		Spontin (N937-N946)			11:55	12:49	12:52	12:55
140,4	58,2	N946	Florée			12:07	12:59	13:03	13:07
134,5	64,1		Carrefour N946-N921			12:16	13:07	13:11	13:16
132,4	66,2	N921	Carrefour N921-N983			12:19	13:10	13:15	13:19
128,5	70,1	N983	Evelette			12:25	13:15	13:20	13:25
123,7	74,9		HAVELANGE (N983-N636)			12:32	13:22	13:27	13:32
<b>PROVINCE DE LIÈGE</b>									
118,9	79,7	N636	Pailhe			12:39	13:29	13:34	13:39
114,6	84		Pont-de-Bonne (N636-N641) (entrée sur le circuit final)			12:46	13:34	13:40	13:46
110,1	88,5	N641	Carrefour N641-VC			12:53	13:41	13:46	13:53
110	88,6	VC	Ereffe			12:53	13:41	13:47	13:53
107,8	90,8		Côte d'Ereffe			12:56	13:44	13:50	13:56
107,5	91,1		MARCHIN (VC-N641)			12:57	13:44	13:50	13:57
100,7	97,9	N641	Zone de collecte			13:07	13:53	14:00	14:07
97,9	100,7		HUY (N641-N66-VC-N66)			13:11	13:57	14:04	14:11
95,4	103,2	VC	Virage Claudy Criquelion			13:15	14:01	14:07	14:15
94,9	103,7		Mur de Huy (1 <sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée)			13:15	14:01	14:08	14:15
90,5	108,1	N66	Strée (N66-VC)			13:22	14:07	14:14	14:22
86,1	112,5	VC	Carrefour VC-N636			13:29	14:13	14:21	14:29
83	115,6	N636	Pont-de-Bonne (N636-N641)			13:33	14:18	14:25	14:33
78,4	120,2	N641	Carrefour N641-VC			14:00	14:24	14:32	14:40
78,3	120,3	VC	Ereffe			14:00	14:24	14:32	14:40
76,2	122,4		Côte d'Ereffe			14:05	14:27	14:35	14:44
75,9	122,7		MARCHIN (VC-N641)			14:05	14:27	14:35	14:44
69	129,6	N641	Zone de collecte			14:15	14:37	14:45	14:54
66,2	132,4		HUY (N641-N66-VC-N66)			14:20	14:40	14:49	14:59
63,7	134,9	VC	Virage Claudy Criquelion			14:23	14:44	14:53	15:02
63,3	135,3		Mur de Huy (2 <sup>ème</sup> passage sur la ligne d'arrivée)			14:24	14:44	14:53	15:03
58,8	139,8	N66	Strée (N66-VC)				14:51	15:00	15:10
55,7	142,9	VC	Carrefour VC-N636				14:55	15:04	15:14
51,3	147,3	N636	Pont-de-Bonne (N636-N641)				15:01	15:10	15:21
46,8	151,8	N641	Carrefour N641-VC				15:07	15:17	15:28
46,7	151,9	VC	Ereffe				15:07	15:17	15:28
44,5	154,1		Côte d'Ereffe				15:10	15:20	15:31
44,2	154,4		MARCHIN (VC-N641)				15:10	15:20	15:32
37,4	161,2	N641	Zone de collecte				15:20	15:30	15:42
34,5	164,1		HUY (N641-N66-VC-N66)				15:24	15:34	15:46
32,1	166,5	VC	Virage Claudy Criquelion				15:27	15:38	15:50



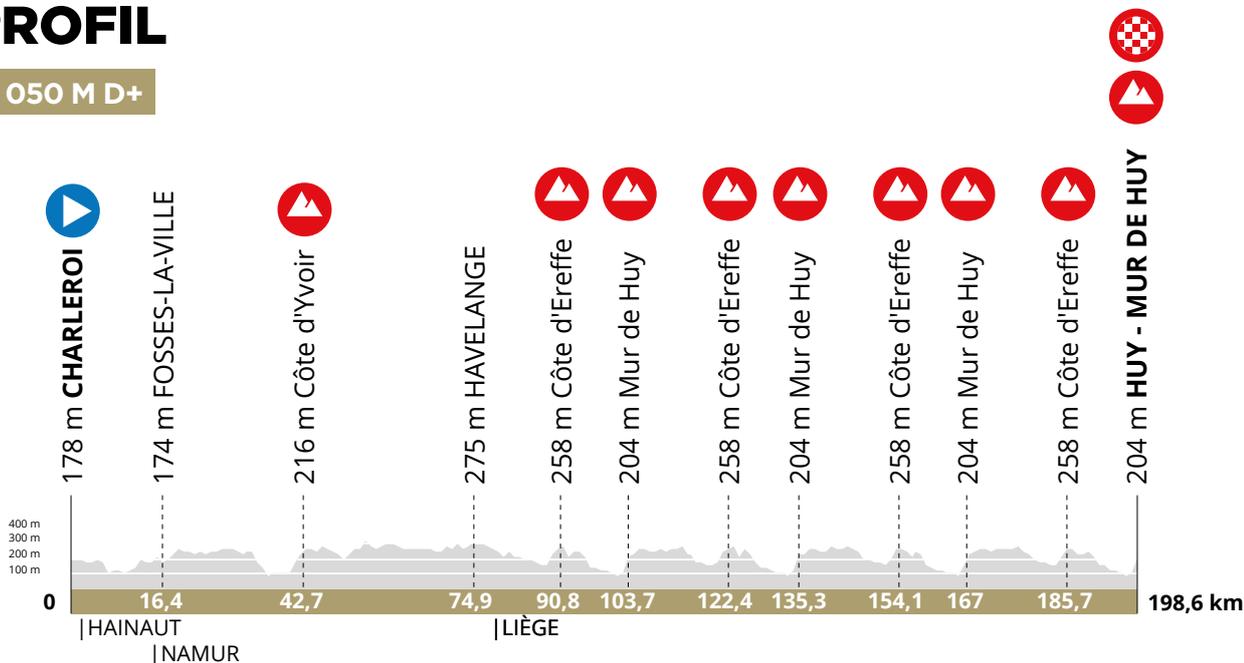
# ITINÉRAIRE HORAIRE, PROFIL ET CÔTES



KILOMÈTRES		LA FLÈCHE WALLONNE		HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS			44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
31,6	167		Mur de Huy (3 <sup>e</sup> passage sur la ligne d'arrivée)	15:28	15:38	15:50
27,1	171,5	N66	Strée (N66-VC)	15:34	15:45	15:57
24,1	174,5	VC	Carrefour VC-N636	15:38	15:49	16:02
19,7	178,9	N636	Pont-de-Bonne (N636-N641)	15:44	15:55	16:08
15,1	183,5	N641	Carrefour N641-VC)	15:50	16:02	16:15
15	183,6	VC	Ereffe	15:50	16:02	16:15
12,9	185,7		Côte d'Ereffe	15:53	16:05	16:19
12,5	186,1		MARCHIN (VC-N641)	15:54	16:06	16:19
5,7	192,9	N641	Zone de collecte	16:03	16:16	16:29
2,9	195,7		HUY (N641-N66-VC)	16:07	16:20	16:34
0,5	198,1	VC	Virage Claudy Criquelion	16:10	16:23	16:37
0	198,6		HUY (Mur de Huy)	16:11	16:24	16:38

## PROFIL

3 050 M D+



## CÔTES

**Km 42,7** - Côte d'Yvoir  
Distance : 2,1 km. Pente : 6 %

**Km 90,8** - Côte d'Ereffe  
Distance : 2,1 km. Pente : 5 %

**Km 103,7** - Mur de Huy  
Distance : 1,3 km. Pente : 9,6 %

**Km 122,4** - Côte d'Ereffe  
Distance : 2,1 km. Pente : 5 %

**Km 135,3** - Mur de Huy  
Distance : 1,3 km. Pente : 9,6 %

**Km 154,1** - Côte d'Ereffe  
Distance : 2,1 km. Pente : 5 %

**Km 167** - Mur de Huy  
Distance : 1,3 km. Pente : 9,6 %

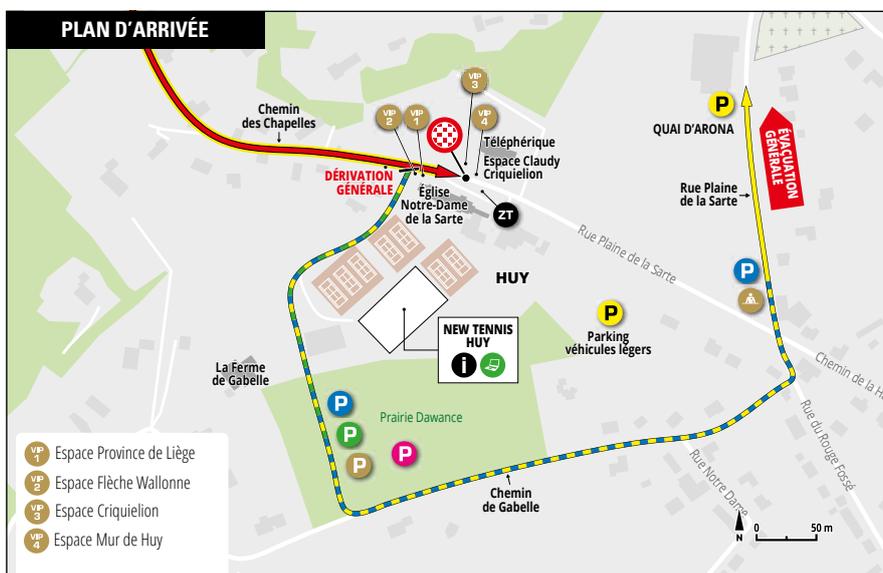
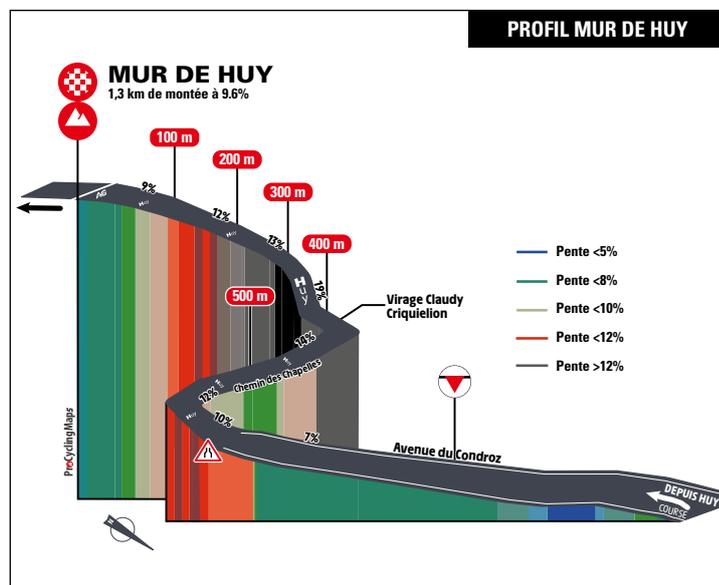
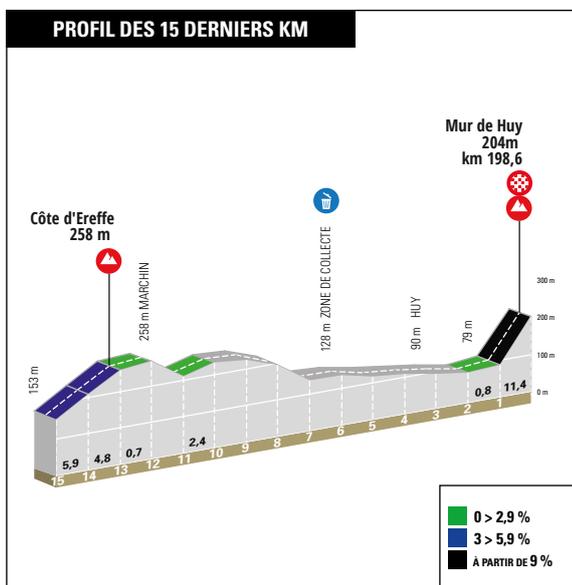
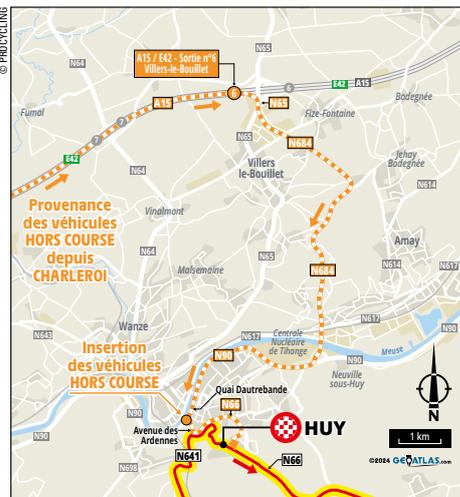
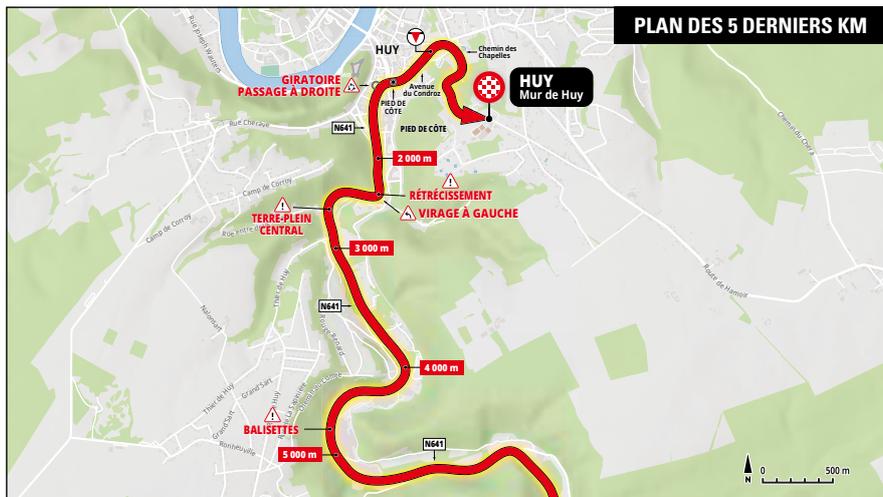
**Km 185,7** - Côte d'Ereffe  
Distance : 2,1 km. Pente : 5 %

**Km 198,6** - Mur de Huy  
Distance : 1,3 km. Pente : 9,6 %

Le prix des côtes, parrainé par **AG**, récompensera chaque coureur qui passera en tête au sommet de chacune des neuf côtes du parcours.

# DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

## FINAL : LE MUR DE HUY



**Arrivée :** au sommet du Mur de Huy (4<sup>e</sup> passage), à l'extrémité d'une montée de 1,3 km à 9,6 % de moyenne, dont 900 m à 11,6 % de moyenne avec des passages à 19 %. La dérivation des véhicules presse s'effectuera au pied de la côte pour rejoindre le parking réservé à proximité des installations d'arrivée.

**Largeur :** 5 m

**Contrôle antidopage :** mobil-home de l'organisation situé à proximité de l'arrivée.

**Permanence / centre de presse :** New Tennis Huy rue Plaine de la Sarthe 23 4500 Huy, Belgique

**Distance :** sur la ligne d'arrivée

# RÈGLEMENT PARTICULIER



## ARTICLE 1. ORGANISATION

La 88<sup>e</sup> FLÈCHE WALLONNE est organisée par Amaury Sport Organisation (A.S.O.) avec le concours du Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois (R.C.P.C.L.), sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Belgian Cycling (BC). Elle se dispute mercredi 17 avril 2024.

## ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve, inscrite au calendrier 1.UWT, est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à le respecter.

## ARTICLE 3. CLASSEMENTS UCI

Conformément aux articles du chapitre X, titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, la Flèche Wallonne attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux aux 60 premiers coureurs classés.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient mardi 16 avril de 14h00 à 18h30 au : Parc des Sports Rue des Olympiades 2 6000 CHARLEROI. Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45. La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à 16h00 à la permanence de l'organisation.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 170.1750 MHz.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par SHIMANO. Le service est assuré au moyen de 3 voitures techniques et 1 moto.

## ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des commissaires, en concertation avec l'organisateur.

## ARTICLE 8. CLASSEMENT

Le classement individuel au temps sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

## ARTICLE 9. PRIX

Places	Montant du gain attribué
1 <sup>er</sup>	16 000 €
2 <sup>e</sup>	8 000 €
3 <sup>e</sup>	4 000 €
4 <sup>e</sup>	2 000 €
5 <sup>e</sup>	1 600 €
6 <sup>e</sup>	1 200 €
7 <sup>e</sup>	1 200 €
8 <sup>e</sup>	800 €
9 <sup>e</sup>	800 €
10 <sup>e</sup>	400 €
11 <sup>e</sup>	400 €
12 <sup>e</sup>	400 €
13 <sup>e</sup>	400 €
14 <sup>e</sup>	400 €
15 <sup>e</sup>	400 €
16 <sup>e</sup>	400 €
17 <sup>e</sup>	400 €
18 <sup>e</sup>	400 €
19 <sup>e</sup>	400 €
20 <sup>e</sup>	400 €
<b>Total</b>	<b>40 000 €</b>

## TABEAU DES PRIX DES CÔTES

Dans chacune des côtes retenues :  
 • au 1<sup>er</sup> : 250 €  
 soit 250 € X 9 = 2 250 €

## MONTANT TOTAL DES PRIX DES CÔTES : 2 250 €

Prix de la course : 42 250 €  
 Taxe du syndicat et de la reconversion des coureurs (11,82 %) : 4.994 €

## MONTANT TOTAL DES PRIX DE LA FLECHE WALLONNE : 47.244 €

## ARTICLE 10. PROTOCOLE

Les 3 premiers coureurs doivent se présenter au protocole. Conformément à l'article 2.2.081 de l'UCI, les 3 premiers de l'épreuve devront obligatoirement se présenter en salle de presse après la cérémonie protocolaire.

## ARTICLE 11. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est appliqué en toutes circonstances.

## ARTICLE 12. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA et des Officiels désignés, à l'arrivée de la course. A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs plus généralement pour tous leurs salariés et prestataires.

## ARTICLE 13. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées comme stipulé dans l'article 2.3.025. Les coureurs et les spectateurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

## ARTICLE 14. RÉCUSATION - EXCLUSION

14.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à - ou d'exclure de - l'épreuve, à une équipe ou l'un de ses membres dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

14.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve ;
- infraction grave à la loi belge ;
- fraude aux passages en douane.
- non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus SarsCoV-2 (Covid-19).

14.3. Le droit de récusation, ou d'exclusion, visé aux articles 14.1 et 14.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

- A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail. Cette lettre devra :
  - spécifier si la récusation, ou l'exclusion, est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
  - préciser que, dans le cas où la récusation, ou l'exclusion, serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
  - indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
  - mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récusation, ou d'exclusion, pour saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récusation ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du

TAS. Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres. La langue de l'arbitrage sera le français. La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

## ARTICLE 15. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de LA FLECHE WALLONNE les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de LA FLECHE WALLONNE de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres-photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéos cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur LA FLECHE WALLONNE, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à LA FLECHE WALLONNE, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de marchandisage.

## ARTICLE 16. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur la course.

## ARTICLE 17.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficultés d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

# PARTENAIRES

Fiers supporters de



SCANNEZ POUR SUIVRE  
NOS AVENTURES



Supporter de votre vie





## VOO PARTENAIRE OFFICIEL

Vous cherchez un bon plan pour votre internet ?  
Le bon plan, c'est VOO ! Eh oui, chez VOO, il y a un pack TRIO avec tout ce dont vous avez besoin, ni plus, ni moins : l'internet illimité, toutes vos chaînes tv préférées, et le mobile avec 10 GB de data. Ce qui compte pour vous compte pour nous.  
[voo.be](http://voo.be)



## COFIDIS PARTENAIRE OFFICIEL

**Cofidis, l'expert du crédit engagé à vos côtés.**  
Cofidis Belgique est une entreprise financière spécialisée dans la distribution à distance de crédits à la consommation aux particuliers.  
Présente sur le marché belge depuis plus de 35 ans, Cofidis s'appuie sur du conseil personnalisé, une expertise spécifique en matière de crédits pour les particuliers, ses longues années d'expérience, des moyens de contact à distance souples et diversifiés, des outils et services innovants, ainsi que la pédagogie du crédit pour faire du consommateur belge un acteur de son budget, informé et responsable.  
Depuis 1996, Cofidis est également engagée dans le cyclisme grâce à son équipe cycliste professionnelle et ses partenariats de courses renommées  
[cofidis.be](http://cofidis.be)



## LOTTO PARTENAIRE OFFICIEL

Lotto fête cette saison, ses 40 ans de présence dans le peloton ! Ce qui en fait l'équipe cycliste la plus fidèle du peloton. La combativité, la solidarité, la ténacité et le fair-play sont des valeurs que l'on retrouve dans le cyclisme et chez les fans de ce sport si particulier. « En tant que fidèles partenaires du cyclisme belge, nous sommes les 'fiers supporters de la course' depuis des années. Cet engagement se traduit non seulement par un soutien accordé à une équipe professionnelle 100 % belge, mais aussi par le sponsoring d'un grand nombre de projets liés au cyclisme et aux courses cyclistes prestigieuses qui se déroulent sur le sol belge et qui rapprochent les fans de leur sport préféré», indique Jannie Haek, administrateur délégué de la Loterie Nationale.  
[loterie-nationale.be](http://loterie-nationale.be)



## TISSOT PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMETREUR OFFICIEL

**Tissot, horloger mêlant tradition et avant-gardisme depuis 1853.**  
Niché dans les montagnes du Locle, Tissot confectionne des montres suisses qui rappellent que le voyage importe autant que la destination. Les ambassadeurs de la marque, telles que la star du basketball américain Damian Lillard, le prodige de la moto italien Enea Bastianini, le cycliste slovène Primož Roglič, illustrent parfaitement les heures d'engagement nécessaires à la réussite. Outre ses ambassadeurs de renom, Tissot marque le monde sportif de son empreinte en étant Chronométrateur officiel pour des événements majeurs tels que la NBA, la MotoGP, ou le Tour de France. Explorez les collections Tissot : T-Touch, PRX, Chemin des Tourelles et bien d'autres, chacune alliant héritage et innovation, tout en restant abordables. Au-delà de l'horlogerie traditionnelle et du chronométrage, Tissot vous accompagne à chaque instant, célébrant les réussites tout en valorisant le chemin parcouru.  
[tissotwatches.com](http://tissotwatches.com)



# PARTENAIRES

## ŠKODA PARTENAIRE OFFICIEL

Škoda, partenaire du maillot vert du meilleur sprinter, partenaire de Lotte Kopecky et Jasper Philipsen, mais surtout partenaire de tous les amoureux de cyclisme, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2024 ! Pour cette nouvelle année, découvrez le Škoda Enyaq, le SUV 100% électrique de la marque. Fer de lance de la transition vers l'électromobilité, le Škoda Enyaq allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 576 km, le SUV familial électrique saura vous épauler dans toutes vos aventures pour devenir votre meilleur allié au quotidien. Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda ? Rien de plus simple, connectez-vous sur [skoda.be](https://www.skoda.be)



## BOSTIK PARTENAIRE OFFICIEL

Bostik s'est résolument engagé à assurer des performances optimales quelles que soient les conditions. Leader international des technologies de scellement et de collage, Bostik soumet ses adhésifs aux tests les plus exigeants. C'est la seule manière pour nous de garantir la fiabilité et les performances optimales dans toutes les conditions. Bostik, le segment des adhésifs d'Arkema, est spécialisé dans les solutions adhésives pensées pour diverses problématiques. De la construction au conditionnement et des véhicules jusqu'aux couches. La promesse de notre marque - "Attached To Your World" - souligne la fiabilité de nos produits, mais également le lien qui unit nos collègues, nos parties prenantes et nos clients. À travers le monde, les collaborateurs de Bostik sont animés par des valeurs communes et sont fiers d'avoir chaque jour une incidence sur le monde. L'une de ces grandes valeurs est l'inclusion. Outre notre dévouement à l'excellence, nous sommes profondément attachés à promouvoir un environnement inclusif dans lequel chacun peut se développer. En tant que défenseur de l'inclusion et parrain des prestigieux événements cyclistes femmes d'A.S.O., nous contribuons à l'évolution du cyclisme féminin.

[bostik.com/france/fr/](https://www.bostik.com/france/fr/)



## LIDL PARTENAIRE OFFICIEL

**La fraîcheur Lidl fait avancer tous les pelotons.**

Un peloton, c'est bien plus qu'un groupe de cyclistes qui roulent côte à côte. On trouve des pelotons partout où les gens vont de l'avant ensemble dans la vie. Prenez le peloton de votre famille. Démarrez la journée, en débordant d'énergie ! Préparez à manger pour tout votre petit monde. Glissez une bidon rempli d'envies positives dans le cartable. Assurez-vous que tous franchissent la ligne d'arrivée de l'école dans les temps. Il y a aussi le peloton de vos collègues, dont vous prenez la tête en emmenant tout le monde dans la roue. Quel que soit le peloton dans lequel vous avancez, c'est ensemble que vous affrontez le monde. Et lorsque vous mangez des aliments frais, vous avez l'énergie nécessaire pour continuer à pédaler.

Lidl, partenaire fraîcheur de votre peloton.

[lidl.be/](https://www.lidl.be/)



## BIERE DES AMIS PARTENAIRE OFFICIEL

Un bon souvenir est bien souvent un souvenir partagé... C'est pour cette raison que Bière des Amis existe : afin d'être présent lors de tous ces moments de convivialité passés et futurs. Car nous sommes certains d'une chose : rien ne rassemble plus que la passion d'une course cycliste entre amis autour d'une bonne bière ! Trinquons à l'amitié !

Découvrez toute la gamme BIÈRE DES AMIS sur [bieredesamis.be](https://www.bieredesamis.be)



# PARTENAIRES



## SANTINI PARTENAIRE OFFICIEL

**Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965.** Depuis plus de 50 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde. En 2024, Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que Partenaire officiel des classiques ardennaises, en développant notamment une collection dédiée pour chaque de ces courses emblématiques du calendrier cycliste international. Rendez-vous sur [santinicycling.com](http://santinicycling.com)



## NTT DATA PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE OFFICIEL

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation, nous créons une expérience numérique passionnante pour les fans et les suiveurs de la course. Nous utilisons les technologies de pointe pour suivre les coureurs en temps réel et donner vie à leurs performances à l'aide de graphiques et d'analyses prédictives pour les réseaux sociaux, les diffusions TV et les écrans mobiles dans le monde entier. L'union de la technologie et des données transformera votre organisation. Rendez-vous sur [services.global.ntt/tourdefrance](http://services.global.ntt/tourdefrance)



## SHIMANO PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme. Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron. En Europe, Shimano représente 'les yeux, les oreilles et la bouche' du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire. Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo. Visitez [road.shimano.com](http://road.shimano.com) pour plus d'informations.



## PARTENAIRES MÉDIAS



## DIFFUSEURS OFFICIELS



## VAINQUEURS DEPUIS 1936

1936	 Philémon DE MEERSMAN	1982	 Mario BECCIA
1937	 Adolf BRAECKEVELDT	1983	 Bernard HINAULT
1938	 Emile MASSON junior	1984	 Kim ANDERSEN
1939	 Edmond DELATHOUWER	1985	 Claude CRIQUIELION
1941	 Sylvain GRYSOLLE	1986	 Laurent FIGNON
1942	 Karel THIJS	1987	 Jean-Claude LECLERCQ
1943	 Marcel KINT	1988	 Rolf GÖLZ
1944	 Marcel KINT	1989	 Claude CRIQUIELION
1945	 Marcel KINT	1990	 Moreno ARGENTIN
1946	 Désiré KETELEER	1991	 Moreno ARGENTIN
1947	 Ernest STERCKX	1992	 Giorgio FURLAN
1948	 Fermo CAMELLINI	1993	 Maurizio FONDRIEST
1949	 Rik VAN STEENBERGEN	1994	 Moreno ARGENTIN
1950	 Fausto COPPI	1995	 Laurent JALABERT
1951	 Ferdi KÜBLER	1996	 Lance ARMSTRONG
1952	 Ferdi KÜBLER	1997	 Laurent JALABERT
1953	 Stan OCKERS	1998	 Bo HAMBURGER
1954	 Germain DERIJCKE	1999	 Michele BARTOLI
1955	 Stan OCKERS	2000	 Francesco CASAGRANDE
1956	 Richard VAN GENECHTEN	2001	 Rik VERBRUGGHE
1957	 Raymond IMPANIS	2002	 Mario AERTS
1958	 Rik VAN STEENBERGEN	2003	 Igor ASTARLOA
1959	 Joseph HOEVENAARS	2004	 Davide REBELLIN
1960	 Pino CERAMI	2005	 Danilo DI LUCA
1961	 Willy VANNITSEN	2006	 Alejandro VALVERDE
1962	 Henri DE WOLF	2007	 Davide REBELLIN
1963	 Raymond POULIDOR	2008	 Kim KIRCHEN
1964	 Gilbert DESMET	2009	 Davide REBELLIN
1965	 Roberto POGGIALI	2010	 Cadel EVANS
1966	 Michele DANCELLI	2011	 Philippe GILBERT
1967	 Eddy MERCKX	2012	 Joaquim RODRIGUEZ
1968	 Rik VAN LOOY	2013	 Daniel MORENO
1969	 Joseph HUYSMANS	2014	 Alejandro VALVERDE
1970	 Eddy MERCKX	2015	 Alejandro VALVERDE
1971	 Roger DE VLAEMINCK	2016	 Alejandro VALVERDE
1972	 Eddy MERCKX	2017	 Alejandro VALVERDE
1973	 André DIERICKX	2018	 Julian ALAPHILIPPE
1974	 Frans VERBEECK	2019	 Julian ALAPHILIPPE
1975	 André DIERICKX	2020	 Marc HIRSCHI
1976	 Joop ZOETEMELK	2021	 Julian ALAPHILIPPE
1977	 Francesco MOSER	2022	 Dylan TEUNS
1978	 Michel LAURENT	2023	 Tadej POGACAR
1979	 Bernard HINAULT		
1980	 Giuseppe SARONNI		
1981	 Daniel WILLEMS		

# MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

Suivez la course en direct sur **france.tv** et **EUROSPORT**.

## SUIVI DE LA COURSE À LA TÉLÉVISION



## BELGIQUE

(•) Direct

RTBF à partir de 12h45  
VRT à partir de 13h45

## FRANCE

(•) Direct

France 3 à partir de 15h10  
Eurosport 1 à partir de 14h30

## EUROPE

(•) Direct

Eurosport  
Danemark : TV2  
Espagne : Teledporte  
ETB (Pays Basque)  
Italie : Rai Sport  
Luxembourg : RTL  
Norvège : TV2  
Pays-Bas : NOS  
Slovaquie : RTVS  
Suisse : SRG-SSR

## MONDE

(•) Direct

**Afrique du Nord et Moyen-Orient :**  
Abu Dhabi Sports  
**Afrique subsaharienne :** SuperSport  
**Amérique Latine et Caraïbes :**  
ESPN International  
**Asie du Sud-Est :** Eurosport Asia  
**Australie :** SBS  
**Canada :** Flobikes  
**Chine :** ZhiboTV  
**États-Unis :** Peacock  
**Japon :** J Sports

Résumé final

Amérique Latine : Direct TV

Résumé clip digital

Monde : Global Cycling Network, Lanterne Rouge

Chaînes news monde

AFP TV, Eurovision, Reuters, SNTV

Chaînes news monde

France 24 (en français, anglais et arabe)

## SUIVI DE LA COURSE EN DIGITAL





© A.S.O. 2023. CE DOCUMENT EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER CERTIFIÉ PEFC 100% RECYCLÉ ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DE MANIÈRE RESPONSABLE.

**LA-FLECHE-WALLONNE.BE ■ @FLECHEWALLONNE ■ #FLECHEWALLONNE**



Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302  
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00